Zeitschrift: Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della populazione, protezione dei beni culturali

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 53 (2006)

Heft: 4-5

Artikel: Politique nationale de sécurité et coopération pour la sécurité : les défis du futur

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-370412

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

3e CONFÉRENCE NATIONALE DE LA PROTECTION DE LA POPULATION

Politique nationale de sécurité et coopération pour la sécurité: les défis du futur

OFPP. A quels risques et dangers la Suisse est-elle exposée, aujourd'hui et à l'avenir? Comment optimiser la coopération nationale pour la sécurité? Ces questions seront au centre de la Conférence nationale de la protection de la population organisée par l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) à la mi-novembre. Cette conférence de trois jours, à laquelle participera le conseiller fédéral Samuel Schmid, sera l'occasion pour des spécialistes de renom et des représentants de tous les partenaires œuvrant pour la sécurité nationale d'exposer leurs conceptions dans le cadre d'un large débat.

La conférence principale mettra en lumière l'analyse des risques pour la Suisse sous différentes perspectives. Tandis que Rolf Tophoven, directeur de l'Institut de recherche sur le terrorisme et les questions de sécurité, à Essen, présentera divers scénarios et sources possibles de conflits armés et d'actions terroristes, Werner Schaad, chef «Product Services» chez Swiss Re, parlera de l'évolution des risques en ce qui concerne les catastrophes naturelles et anthropiques. De leur côté, Walter Steinmann, directeur de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) et un représentant du secteur de l'économie électrique, illustreront, à l'exemple de l'approvisionnement en courant électrique, la problématique des infrastructures dites «critiques», indispensables au bon fonctionnement de notre économie et de notre société, mais très vulnérables à nombre de catastrophes potentielles.

Jürg P. Marty, directeur de l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI), Hans-Peter Willi, chef de la Division Prévention des dangers à l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), Jakob Rhyner, chef Prévention des avalanches et gestion des risques à l'Institut fédéral pour l'étude de la neige et des avalanches (ENA) et Denis Froidevaux, chef du Service des affaires militaires et de la protection de la population du canton de Vaud informeront de leurs expériences en matière d'appréciation des risques et des mesures prises dans leurs sphères d'activité respectives.

La conférence principale permettra aussi d'analyser les enseignements tirés du Mondial 06 et d'évoquer les préparatifs de la Suisse à l'EURO 08, avec des interventions de Norbert Nedela, président de la police du Land de Hesse, de Martin Jäggi, chef du projet «Sécurité EURO 08», qui informera de l'état des préparatifs en Suisse, et de Marcus Müller, responsable du groupe de travail «Protection en cas de catastrophe EURO 08».

Table ronde dans le cadre de la partie officielle

Quelles possibilités existe-t-il d'optimiser la collaboration entre partenaires à l'échelon tant fédéral que cantonal, en particulier dans l'éventualité d'événements d'ampleur nationale? Dans son exposé d'introduction, Wolf R. Dombrowsky, chef de la «Katastrophenforschungsstelle» (centre de recherche sur les catastrophes) à Kiel, développera diverses thèses à propos des défis actuels et futurs posés à la politique de sécurité nationale et à la coopération pour la sécurité. La stratégie adoptée par la Suisse sera présentée par le conseiller fédéral Samuel Schmid sous le titre «L'architecture nationale de sécurité». Ces exposés seront suivis d'un débat sur les perspectives de la politique nationale de sécurité et de la coopération pour la sécurité. Il sera animé par Hanspeter Trütsch, journaliste parlementaire, et réunira le conseiller fédéral Samuel Schmid, le conseiller aux Etats Bruno Frick (PDC), le conseiller national Andrea Hämmerle (PS), le conseiller national Ruedi Noser (PRD) ainsi que les deux conseillères d'Etat Eveline Widmer-Schlumpf (GR, UDC) et Kathrin Hilber (SG, PS).

Coordination entre Confédération et cantons

Le programme de la conférence préalable avec les chefs d'état-major des organes de conduite cantonaux et communaux sera également très riche. Il sera axé sur la conduite et la coordination entre Confédération et cantons dans le cadre de la coopération nationale pour la sécurité. Christoph Flury, chef Stratégie à l'OFPP, fera le point sur la coopération nationale en matière de sécurité telle qu'elle se présente aujourd'hui. Zsolt Madaràsz, chef de l'état-major Délégation du Conseil fédéral pour la sécurité, informera du rôle, des tâches et de l'organisation de cet organe. La présentation de l'état-major de conduite de l'armée figure également à l'agenda.

Cette première partie de la conférence met l'accent sur le nouveau rôle de la Centrale nationale d'alarme (CENAL). Après un exposé du chef de la CENAL, Marco Brossi, il est prévu un atelier de discussion dans lequel les cantons auront l'occasion de formuler leurs besoins spécifiques et de dire ce qu'ils attendent concrètement du futur centre national d'alerte, d'alarme et de suivi de la situation.

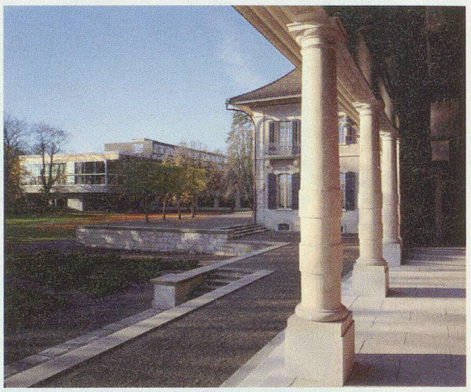

PHOTO: SWISS RE

La 3e Conférence nationale de la protection de la population organisée par l'OFPP aura lieu du 15 au 17 novembre 2006 au Swiss Re Centre for Global Dialogue à Rüschlikon (ZH).

Parmi les autres thèmes à l'ordre du jour, il sera question des exercices grandeur nature organisés cette année: Regio Cat 06, Rheintal 06 et MIKADO, côté militaire. On discutera aussi du concept d'instruction destiné aux organes cantonaux de conduite qui sera exposé par le chef de l'instruction de l'OFPP, Urs Hösli. Enfin, les participants seront informés de l'avancement du projet de protection ABC nationale.

Plate-forme d'information et de coordination

La 3e Conférence nationale de la protection de la population organisée par l'OFPP aura lieu du 15 au 17 novembre 2006 au Swiss Re Centre for Global Dialogue à Rüschlikon (ZH). Ce congrès joue le rôle de plate-forme d'information et de coordination pour les autorités et les organisations chargées du sauvetage et de la sécurité (AOSS), en d'autres termes le système coordonné de protection de la population (police, sapeurs-pompiers, santé publique, services techniques et protection civile), ainsi que pour d'autres institutions fédérales et cantonales œuvrant dans le cadre de la coopération nationale pour la sécurité. Il réunira quelque 180 responsables des cantons et des grandes villes, ainsi que de l'armée et d'autres organes de la Confédération. □